



**AMBASSADE DU LIBAN
EN FRANCE
Section Consulaire**

DOSSIER CONSULAIRE

L'ouverture d'un dossier consulaire nécessite les pièces suivantes à joindre à la demande:

- 1- Une photocopie de la fiche d'état-civil familiale (بيان قيد عائلي),
ou une photocopie de la carte d'identité libanaise (récente),
ou une photocopie de la fiche individuelle d'état-civil (بيان قيد إفرادي)
- 2- Une photocopie du passeport libanais.
- 3- Une photo d'identité avec la mention du nom au dos.

4- La demande dûment remplie avec l'inscription complète de l'adresse en France et au Liban ainsi que les numéros de téléphone et l'adresse électronique.

L'ouverture du dossier est une formalité gratuite.

N.B.: Prière de remplir le formulaire en lettres majuscules claires et bien orthographiées

يرجى ملء الاستمارة بخط واضح تماماً ومقروء.